



Critères de sélection – Équipe nationale suisse U19

Pour être éligible à la sélection dans l'équipe nationale suisse participant aux compétitions et matchs internationaux définis par l'*International Cricket Council (ICC)*, un joueur doit satisfaire les mêmes critères que ceux exigés par l'ICC, à savoir :

- **2.1.1 (Éligibilité fondée sur le lieu de naissance)**

Le joueur est né dans le pays dont l'organe directeur du cricket national est la Fédération nationale de cricket.

Remarque : Les informations et documents requis pour prouver le respect des critères de nationalité doivent être fournis en temps voulu à l'ICC lorsque cela est demandé.

- **2.1.2 (Éligibilité fondée sur la nationalité ou la citoyenneté)**

À la date de soumission des informations pertinentes à l'ICC, le joueur peut démontrer (en présentant un passeport valide délivré par le pays concerné) qu'il est un ressortissant du pays dont l'organe directeur du cricket national est la Fédération nationale de cricket.

- **2.1.3 (Éligibilité fondée sur la résidence)**

À la date de soumission des informations pertinentes à l'ICC, le joueur réside dans le pays dont l'organe directeur du cricket national est la Fédération nationale de cricket. Aux fins du présent article, un joueur sera considéré comme « résident » d'un pays s'il a eu son domicile principal et permanent dans ce pays au cours des trois années immédiatement précédentes. Les termes *résidence* et *résident* seront interprétés en conséquence.

- **4.1 (Âge minimal d'éligibilité)**

Un joueur n'est éligible pour représenter une Fédération nationale de cricket dans un match international (y compris les événements ICC et U19) que s'il est âgé d'au moins 15 ans à la date de soumission de l'effectif (pour les événements ICC, y compris les événements U19) ou à la date du premier match de la série ou du tournoi (pour tout autre match international).

- **4.2 (Éligibilité pour les événements ICC U19)**

Un joueur est éligible pour représenter une Fédération nationale de cricket dans une Coupe du Monde ICC U19 (CWC) ou une Coupe du Monde ICC U19 T20 (T20 WC) s'il est âgé de moins de 19 ans (c'est-à-dire s'il n'a pas encore 19 ans) au 31 août précédent immédiatement le premier match du tournoi concerné. Pour éviter toute ambiguïté, cela signifie que l'âge du joueur est calculé à minuit (dans son pays de naissance) entre le 31 août et le 1^{er} septembre précédent immédiatement l'événement.

- **4.3 (Éligibilité pour les tournois qualificatifs des événements ICC U19)**

Un joueur est éligible pour représenter une Fédération nationale de cricket dans un tournoi qualificatif de la Coupe du Monde ICC U19 (CWCQ) ou dans tout tournoi qualificatif pour la Coupe du Monde ICC U19 T20 si, selon les critères établis à l'article 4.2 ci-dessus, il sera éligible pour participer à la compétition finale correspondante.

Pour plus de détails sur les règlements d'éligibilité des joueurs, veuillez consulter :
<https://images.icc-cricket.com/image/upload/prd/torzzbwzb4rzqmer8hfk.pdf>

Des critères de sélection supplémentaires s'appliquent pour les matchs amicaux ou événements non sanctionnés par l'ICC (voir Annexe A).

+++++

Une fois qu'un joueur répond aux critères d'éligibilité ci-dessus, la sélection dans l'équipe nationale suisse U19 sera basée sur les critères suivants :

Compétence du joueur

Les aptitudes, l'expertise et l'expérience d'un joueur pour le rôle envisagé dans l'équipe nationale sont primordiales. Les joueurs peuvent démontrer différentes qualités afin de convaincre les sélectionneurs de leurs capacités.

Performance nationale

Cricket Switzerland organise diverses compétitions tout au long de l'année. Les performances d'un joueur dans les compétitions nationales sont d'une importance capitale pour sa sélection. Bien qu'un joueur puisse connaître une période difficile au cours d'une saison, sa performance globale en compétition nationale influencera fortement sa sélection.

Il est donc attendu qu'un joueur appartenant à l'équipe nationale dispute autant de matchs nationaux que possible, sauf en cas de raisons valables (travail, études, etc.). Dans de tels cas, le joueur doit informer son entraîneur de club et l'entraîneur national afin de discuter d'éventuels aménagements.

Le non-respect de cet engagement peut entraîner la désélection ou l'exclusion de l'équipe nationale. Ces décisions seront prises par le comité de sélection.

Performance internationale antérieure

Étant donné que Cricket Switzerland est relativement nouveau sur la scène internationale sous l'égide de l'ICC, la Suisse n'a participé qu'à des matchs ou tournois amicaux au niveau des jeunes (U15 à U19). Les performances des joueurs lors de ces événements (le cas échéant) seront prises en compte pour les sélections futures.

Condition physique

Pour concourir au plus haut niveau, un niveau de condition physique minimal est requis, comme décrit ci-dessous. Les joueurs doivent démontrer qu'ils disposent du niveau de forme nécessaire pour le rôle pour lequel ils sont sélectionnés.

Les joueurs doivent atteindre au moins trois des objectifs suivants (avec un maximum de quatre limites « orange ») :

- Courir 2 km en moins de 8 minutes. (Entre 8 et 9 minutes : limite orange, « sous observation »)
- Réaliser au moins 2,8 km au test de Cooper. (Entre 2,3 et 2,8 km : limite orange)
- Courir entre les guichets en moins de 7 secondes (meilleure performance sur 6 essais : 3 virages à gauche, 3 à droite). (Entre 7 et 8 s : limite orange)
- Maintenir une planche parfaite (gauche, droite et avant) pendant au moins 2 minutes chacune. (Entre 1 et 2 minutes : limite orange)
- Réaliser un saut en longueur sans élan d'au moins 2,5 m. (Entre 1,5 m et 2,5 m : limite orange)
- Effectuer un minimum de 40 pompes en 60 secondes. (Entre 10 et 40 : limite orange)
- Lancer un ballon médicinal de 3 kg sur au moins 5,5 m (en 5 tentatives). (Entre 3 m et 5,5 m : limite orange)

La condition physique sera également évaluée par le physiothérapeute de l'équipe, dont les recommandations seront prises en compte.

Des tests de condition physique seront organisés lors des sélections et périodiquement avant les compétitions internationales.

Discipline

Tous les joueurs doivent faire preuve d'un comportement exemplaire en tant que membres de l'équipe nationale.

Les joueurs ayant eu des problèmes disciplinaires dans le cricket national ou lors de tournées internationales précédentes (amicales ou non) ne seront pas sélectionnés tant que les sanctions du Comité disciplinaire ne seront pas levées.

Participation aux activités de l'équipe nationale

Être sélectionné dans l'équipe nationale est un grand honneur. Cela implique un engagement à participer aux entraînements, matchs, stages et événements planifiés par l'équipe technique ou Cricket Switzerland.

Un joueur sélectionné dans l'équipe nationale ou dans le groupe élargi est tenu de participer aux séances d'entraînement et aux matchs de préparation nationaux tels qu'ils sont planifiés par l'équipe d'encadrement. Ces activités visent à améliorer les compétences des joueurs nationaux dans tous les aspects du jeu, à renforcer la cohésion collective ainsi qu'à développer l'esprit d'équipe et la résilience du groupe.

Un joueur manquant des séances d'entraînement ou des matchs de préparation peut être exclu de l'équipe nationale. Des exceptions peuvent être accordées, par exemple pour des raisons de santé.

De plus, bien que le comité des compétitions et le staff de l'équipe nationale s'efforcent, dans la mesure du possible, d'organiser leurs événements respectifs (matchs, etc.) de façon à éviter tout conflit de calendrier entre les rencontres nationales et les obligations de l'équipe nationale¹, la participation des joueurs aux entraînements et matchs de préparation nationaux doit avoir la priorité sur les matchs domestiques en cas de chevauchement.

Des exceptions peuvent être accordées par l'entraîneur principal et/ou le manager pour des matchs domestiques particulièrement importants (par exemple une demi-finale ou une finale d'une compétition officielle de *Cricket Switzerland*), à condition qu'une demande soit faite au moins deux semaines à l'avance, ou pour une tournée internationale de club si la demande est formulée dès l'annonce de ladite tournée, et au minimum quatre semaines à l'avance. Aucune exception ne sera accordée pour des matchs amicaux nationaux ou internationaux, ni après les délais indiqués ci-dessus.

Par conséquent, un joueur de l'équipe nationale sélectionné pour un événement (matchs ou tournois) doit concentrer ses efforts sur la préparation de cet événement. Il doit donc accorder la priorité aux entraînements et matchs de préparation nationaux dédiés, par rapport à toute autre sollicitation ou engagement auprès de son club.

Le non-respect de ces engagements pourra entraîner la désélection ou même l'exclusion de l'équipe nationale. Ces décisions seront prises par le comité de sélection.

Non-discrimination

Les joueurs sont sélectionnés sur la base de leur talent, indépendamment de leur race, religion ou toute autre forme de discrimination.

Joueurs à l'étranger

¹ *Cricket Switzerland* annoncera les dates des entraînements de l'équipe nationale (au plus tard lors de l'Assemblée générale annuelle). Toute modification de ces dates, quelle qu'en soit la raison, sera communiquée aux clubs dès que possible afin qu'ils puissent prendre les dispositions nécessaires, que ce soit pour libérer les joueurs, trouver des remplaçants ou formuler une demande d'exception. Les rencontres de l'équipe nationale ne relèvent pas du contrôle de *Cricket Switzerland*, car elles dépendent des équipes hôtes et de l'ICC. Les clubs seront donc tenus de libérer leurs joueurs en conséquence.

Les joueurs de nationalité suisse ou nés en Suisse mais résidant à l'étranger peuvent être sélectionnés dans l'équipe nationale. Il leur est toutefois recommandé de rejoindre un club suisse et de participer à autant de matchs nationaux que possible.

Des dérogations peuvent être accordées dans des cas exceptionnels (par exemple, joueur professionnel à l'étranger).

Engagement envers l'équipe nationale

Cricket Switzerland étant une organisation largement bénévole, les activités ne peuvent pas toujours être entièrement financées. Les joueurs doivent donc accepter ce qui suit :

1. Mobilité : Être prêt à se déplacer en Suisse pour les entraînements, qui peuvent avoir lieu sur un terrain éloigné de leur domicile.
2. Disponibilité : Consacrer le temps nécessaire aux séances d'entraînement, matchs et réunions d'équipe, suivant un calendrier qui peut être modifié à brève échéance.
3. Soutien volontaire : Participer, si nécessaire, à des tâches bénévoles (aide à l'entraînement, aide administrative, organisation d'évènements, etc.).
4. Participation à la collecte de fonds : Prendre part à des événements de collecte de fonds (par exemple: démonstrations de cricket lors d'événements locaux, manifestations organisées par Swiss Olympics pour la promotion du cricket, etc.) afin de soutenir les activités et initiatives de l'équipe.
5. Esprit d'équipe : Favoriser un environnement d'équipe positif, faire preuve de respect et de soutien envers l'encadrement et les coéquipiers, et travailler de manière collaborative afin d'atteindre les objectifs communs de l'équipe.
6. Responsabilité personnelle : Assumer sa performance, sa conduite et la représentation de Cricket Switzerland à tout évènement.

Comité de sélection

Les membres suivants ont droit de vote lors de la sélection des joueurs :

- Président du comité de sélection U19
- Sélectionneurs
- Entraîneurs nationaux U19

(En cas de désaccord, un vote est organisé. En cas d'égalité, la voix du président est prépondérante.)

Les membres suivants n'ont pas de droit de vote lors de la sélection des joueurs, mais officient en tant que conseillers :

- Représentant de l'équipe senior (avis consultatif)
- Représentant du comité junior (avis consultatif)

À l'avenir, les conseillers suivants pourront être ajoutés au comité de sélection:

- Entraîneur adjoint national U19
- Physiothérapeute U19

Annonce de l'équipe

L'équipe nationale sera annoncée le plus tôt possible avant une tournée.

Sélection pour les matchs

L'équipe U19 sera sélectionnée à partir du groupe par l'entraîneur national U19.

Version 1.4

Révision : 14.10.2025

Annexe A – Critères additionnels pour les matchs amicaux et événements non sanctionnés par l'ICC

Pour être éligible à la sélection dans l'équipe nationale suisse U19 participant à des matchs amicaux ou à des événements non approuvés par l'ICC, un joueur doit satisfaire les critères suivants :

- Répondre à l'un des trois critères ICC (2.1.1, 2.1.2 ou 2.1.3 ci-dessus) OU
- Être membre d'un club de cricket approuvé par *Cricket Switzerland (CS)* depuis au moins trois années consécutives, ET
Avoir participé à au moins cinq matchs de la *Cricket Switzerland Youth League (CSYL)* dans la catégorie d'âge correspondante (ou supérieure). Les performances dans les compétitions masculines CS seront également prises en compte, ET
Être en mesure de voyager, en Suisse, dans l'espace Schengen ou à l'étranger.
- Être âgé d'au moins 15 ans à la date du premier match du tournoi (cf. article 4.1).
- Être âgé de moins de 19 ans (c'est-à-dire ne pas avoir atteint 19 ans) au 31 août précédent immédiatement la première rencontre du tournoi concerné (cf. article 4.2). Pour éviter toute ambiguïté, cela signifie que l'âge du joueur est calculé à minuit (dans son pays de naissance) entre le 31 août et le 1^{er} septembre précédent immédiatement l'événement.

Version 1.4

Révision : 14.10.2025